

ÉDITORIAL

Un large consensus s'était dernièrement dégagé pour reconnaître le retard français en matière de nouvelles technologies et le bien-fondé des conclusions et recommandations des missions parlementaires, en particulier celles des rapports ¹ récemment déposés respectivement par les Sénateurs Franck Sérusclat et Alain Gérard. Il ne manquait plus que l'annonce d'une volonté politique forte pour mener les réformes nécessaires. Le Premier ministre l'a clairement exprimée dans le discours qu'il a prononcé ², le 25 août 1997, devant l'Université de la Communication qui s'est tenue à Hourtin.

Sur le thème : « *Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information* », Lionel Jospin a défini les priorités et indiqué qu'il s'agissait d'un enjeu décisif pour l'avenir de notre pays, d'un défi politique et d'une préoccupation essentielle de son gouvernement. En matière d'information, on ne peut s'empêcher de constater et de regretter que l'impact de ces déclarations ait été largement occulté dans les médias par un tragique dérapage sous le pont de l'Alma ou par les échos de fracassantes embardées de langage rue de Grenelle. Par contre, nous avons pris acte de la confirmation de la mise en oeuvre de ces décisions lors des audiences au Ministère de l'Éducation nationale et à Matignon ³. Nous y avons rencontré des interlocuteurs compétents et connaissant le dossier, ce qui ne fut pas toujours le cas dans d'autres circonstances.

Pour ce qui concerne le système éducatif nous ne pouvons que souscrire aux priorités fixées puisqu'elles vont dans le sens des analyses et des propositions de l'EPI :

- généraliser l'équipement et l'accès aux réseaux d'information,
- susciter la création de contenus pédagogiques adaptés,
- former les enseignants,

¹ Voir en rubrique "Documents".

² Voir en rubrique "Documents", page 54.

³ Voir en rubrique "Informations générales".

tout en rappelant qu'il convient de se garder d'une vision euphorique et que les nouvelles technologies ne se réduisent pas à Internet, outil parmi d'autres. Nous ajouterons que le plus difficile reste à faire : informer et convaincre les enseignants.

L'EPI pour sa part, comme elle l'a toujours fait, s'y emploiera et apportera sa contribution en mettant en place sur son site WEB à l'occasion de l'opération des Netd@ys (du 18 au 24 octobre 1997) un forum électronique. Ce nouveau site, dont la montée en puissance se poursuivra tout au long de l'année, offrira la mise en ligne d'un ensemble de services et de moyens pédagogiques à destination de la communauté éducative.

Parallèlement, l'EPI continuera à plaider pour la double approche et la complémentarité de l'étude de l'informatique et de son utilisation pédagogique et raisonnée dans les disciplines. Dans cette optique une nouvelle publication⁴ destinée à fournir de la matière d'oeuvre aux enseignants de l'option en lycée vient compléter et enrichir la collection des dossiers thématiques EPI.

Quant à la formation des enseignants, que nous considérons comme la priorité, nous notons avec satisfaction qu'un plan d'urgence doit être mis en place pour qu'enfin les nouvelles technologies soient intégrées au cursus des formations initiales. Mais dans le même temps, nous craignons fort que le projet de fusion des IUFM et des MAFPEN ne se fasse au détriment de la formation continue. Déjà notoirement insuffisante et mise à mal, notamment par des réductions budgétaires drastiques et répétées, il ne faudrait pas que de surcroît elle soit uniquement dispensée sur la base du volontariat et sur le tas. Tous les élèves ont droit à des enseignants correctement formés :

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, donnez au "mammoth" les moyens de faire allègrement de l'exercice au lieu de le mettre à la diète sous prétexte de surcharge pondérale...

Jean-Bernard VIAUD

Président de l'EPI

25 septembre 1997

⁴ Voir présentation en page 198.